

Journal Homepage: -www.journalijar.com

INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED RESEARCH (IJAR)

Article DOI: 10.21474/IJAR01/21960
DOI URL: http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/21960



RESEARCH ARTICLE

TOWARDS A SEMIOTIC ANALYSIS OF THE STATE : THE EPITHET AS A PRECURSOR OF DEVIANCE IN GEORGES CONCHON'S L'ÉTAT SAUVAGE AND SONY LABOU TANSI'S L'ÉTAT HONTEUX

POUR UNE ANALYSE SÉMIOTIQUE DE L'ÉTAT : L'ÉPITHÈTE COMME SIGNE PRÉCURSEUR DE L'ÉCART DANS L'ÉTAT SAUVAGE ET L'ÉTAT HONTEUX DE SONY LABOU TANSI

Komi Kalipe

1. Universite de Lome.

Manuscript Info

Manuscript History

Received: 13 August 2025 Final Accepted: 15 September 2025 Published: October 2025

Key words:-

Semiotics, State, Epithet,, Norm,, Deviation

Abstract

What creates a thematic connection between the front covers of George s Conchon's L'Étatsauvage and Sony Labou Tansi's L'Étathonteux is the presence of the noun phrase 'État' in the titles of both novels. This connection is reinforced by the juxtaposition of an adjective that qualifies each state. This article examines the semiotics of the states in the corpus based on the presence of the adjective, which raises the issue of norms and deviations. Through isotopy and semantic analysis, it first shows how the axiological value of the epithets "savage" and "shamefu l" denotes the deviation that establishes the singularity of the states in the corpus. Next, the study notes that the epithets 'savage' and 'shameful' constitute prisms through which social and political themes are brok en down. Finally, it attempts to highlight a colonial and postcolonial discourse, symbolic of the denial and rejection of the state.

"© 2025 by the Author(s). Published by IJAR under CC BY 4.0. Unrestricted use allowed with credit to the author."

Introduction:

L'analyse sémiotique d'un texte littéraire sous-entend la recherche à travers le texte d'indices porteurs de sens, permettant de déceler la signification ou de traduire la lisibilité du texte (Dénis Bertrand, 2000). La sémiotique, une quête du sens, a pour finalité, l'explicationou le décodage d'un mécanisme, d'un système ou d'un discours, afin de ressortir l'expliciteque cache l'implicite (Antoine Compagnon, 1998). Appliquée à l'État, une analyse sémiotique adossée à un corpus littéraire, suppose la recherche de signes dont la charge sémantique renferme la signification de l'État, de sa nature, de son fonctionnement, au travers des mécanismes discursifs qui les génèrent. Il est important de mentionner les travaux réalisés par János Riesz (2007) sur le même corpus où il a entrepris une analyse comparative des deux ouvrages en décelant... "en quelque sorte deux traditions littéraires différentes, deux discours, deux façons de parler de l'autre, de se situer par rapport à l'autre, mais qui à un moment donné de leur parcours (ou de leurtrajectoire), se sont fondus de façon inextricable puisqu'il lui semble que l'œuvre de Tansi soit une « réponse » à celle de « son confrère français (De l'État sauvage à l'État honteux, p. 319).

De cefait, à partird'une analyse sémantique, János Riesz dresse deux axes isotopiques de la sauvagerie et de l'État qui lui permettent de relever le discours colonial raciste européen sur "les sauvages" "les barbares", "les païens", "les naturels", "les indigènes" vivant dans un "État de rien du tout". Il en découle un discours de l'occident « civilisé » qui continue par regarderl'Afrique commeune terre qui échappe encore à la civilisation et qui est peuplée de « nègres », de « macaques » ... À ce racisme anti-noir, répond un racisme anti-blanc. Dans LEH, János Riesz prolonge l'analyse sémantique de l'isotopie où il dénote le discours de la dénonciation de la honte, du honteux d'un pouvoir représenté par le symbole de la hernie du président, Martillimi Lopez. Il y ajoute par ailleurs, une dimension personnelle de la honte liée à la vie de Sony Labou Tansi. Tout en pregnant en compte les travaux de János Riez, cette étude se propose une analyse sémiotique des États du corpus en lien avec la période coloniale et postcoloniale de l'Afrique francophone subsaharienne. Elle admet le phénomène du racisme comme une réalité tangible de la sauvagerie au sein de LES, mais l'appréhende comme l'une de ses manifestations et non comme son fondement.

Par ailleurs, pource qui concerne le soubassement du honteux, les signes répertoriés relèvent de la deviance caractéristique de la gestion du pouvoir politique. De plus, l'écart qui s'établit entre le discours du président sur le honteux et les actes qu'il pose d'une part, et la condition de l'État d'autre part, entraine l'échec de la rectification du honteux, le motif de sa prise du pouvoir. Cet article examine la sémiotique des États du corpus à partir de la présence de l'épithète qui convoque la problématique de la norme et de l'écart. À travers l'isotopie et une analyse sémantique, il montre dans un premier temps comment la valeur axiologique des épithètes « sauvage » et « honteux » dénote de l'écart qui consacre la singularité des États du corpus. Ensuite, l'étuderévèleque les épithètes « sauvage » et « honteux », constituent des prismes au travers desquels se décomposent des themes sociaux et politiques. Enfin, elletente de mettreen lumière un discours colonial et postcolonial, symbole du déni et du reniement de l'État.

Les États du corpus face à la problématique de la norme et de l'écart

Le terme « norme » et « écart » sont intimement liés et s'imbriquent dans une sorte d'interdépendance, en sorte que l'un ne se définit pas sans l'autre, et réciproquement. La norme, communément, se présente comme une convention ou un système qui sert de filtre pour jauger de la conformité d'un acte, d'un comportement ou encore d'un usage. Toute perception ou évaluation qui n'attesterait pas la conformité à la norme préétablie, relèverait de l'écart. Louis Herbert (2015) propose de la norme et de l'écart, la définition suivante : « Le mot "norme" peut désigner deux choses : soit la "règle" et/ou le modèle abstrait, le type, qu'elle fonde ; soit l'unité qui respecte cette règle et la réalise comme occurrence (manifestation). Par exemple, "Le chat mange la souris." est un énoncé qui, notamment, respecte les normes du français et les normes du vraisemblable. Cet énoncé, cette occurrence réalise donc ces deux normes. Le mot "écart" est, quant à lui, généralement employé uniquement pour désigner l'unité occurrence qui contrevient à la norme abstraite (la règle et/ou le type qu'elle fonde). Par exemple, "La souris mange le chat" est un écart par rapport à la norme du vraisemblable » (Dictionnaire de la sémiotique générale, p. 108).

L'existence de la norme et de l'écart s'observe dans un relativisme dynamique, puisque la norme ou l'écart est toujours le fruit d'une instance décisionnelle, qui elle-même, s'appuie sur des paradigmes auxquelles elle adhère. Cela dit, la norme et l'écart peuvent se substituer dans l'espace et dans le temps. À ce propos Louis Herbert énonce : « Le mot "norme" convoque, fût-ce implicitement, celui d'"écart". La norme ne prend sa valeur que relativement aux écarts attestés, probables voire simplement possibles ; l'écart ne prend évidemment sa valeur que relativement à la norme qu'il met à l'épreuve. La perspective est relative : ce qui est une norme relativement à un écart est aussi un écart relativement à cet écart, etc. Il existe aussi des écarts de l'écart, qui sont donc en principe des retours à la norme. Le contenu d'une norme ou d'un écart n'ont rien de substantiel et un même phénomène peut être à la fois norme et écart, en succession dans le temps ou dans un même temps » (Louis Herbert, ibid). En prenant appui sur cette analyse, les titres des romans du corpus de la présente étude laissent penser qu'il existe une norme de l'État à laquelle les États du corpus se défaussent. Cette impression est renforcée par les adjectifs épithètes à valeur axiologique négative qui qualifient les États.

L'épithète : un signe précurseur de l'écart :

La présence des adjectifs éptithètes se conçoit comme le signe annonciateur de l'écart qui détermine l'État dans la fiction narrative de Georges Conchon et de Sony Labou Tansi. Ces épithètes apportent sans aucun doute l'information selon laquelle, les États en question, revêtent des caractères particuliers et se démarquent de la norme en la matière. Avant même de s'interroger sur la connotation de ces adjectifs qualificatifs dans le contexte de leur

énonciation, il est nécessaire de s'appesantir un tant soit peu, sur les charges sémantiques que véhicule l'épithète, en règle générale.

Les fonctions dévolues à l'adjectif épithète

Florence Leca-Mercier (2012), définit l'épithète ainsi qu'il suit : « Le mot "épithète" vient du grec, signifiant "qui est adjoint au nom". Conformément à cette origine, l'épithète désigne la fonction de l'adjectif (et aussi parfois du nom), lorsqu'il est placé à l'intérieur du groupe nominal (GN), juste après ou juste avant le nom, en général en construction directe [...] l'adjectif épithète fait partie des modifieurs (on dit également « expansion » du nom » (Florence Leca-Mercier, 2012, p.113-114). En général, l'adjectif épithète n'est qu'un accompagnateur du nom auquel il apporte une information complémentaire. Dans ces conditions, en sa qualité de « modifieur », l'adjectif n'est pas indispensable pour assurer l'autonomie sémantique au nom, encore moins à son référencement. Il est donc vu comme un ornement qui relève du cosmétique ou du superflu, dont le syntagme ou la syntaxe peut s'affranchir. Toutefois, il existe des circonstances où la présence de l'adiectif est plus que pertinente, dans la quête de sens, et dans la démarche du décodage de la pensée de l'énonciateur. À cet égard, Leca-Mercier affirme : « Simple modifieur du nom, l'adjectif épithète n'est a priori pas indispensable au groupe nominal, ni du point de vue grammatical, ni du point de vue de l'identification du nom... Cependant, il est deux cas où l'adiectif épithète apparaît non suppressible: lorsque l'épithète a une valeur déterminative ou bien lorsqu'elle a une valeur prédicative... Quand l'adjectif épithète est nécessaire à l'identification du référent du nom auquel il se rapporte, on dit qu'il a une valeur déterminative. Si on le supprime, l'énoncé ne devient pas agrammatical mais change de sens » (Florence Leca-Mercier (p. 114-115).

Dans le cadre de cette étude, l'intérêt est porté sur la « valeur déterminative » de l'adjectif qualificatif dont parle Florence Leca-Mercier. En effet, les adjectifs «sauvage» et «honteux», qualificatifs des États du corpus, participent de cette classification d'autant plus qu'ils sont intrinsèquement liés à leur signification. Ils constituent de ce fait, la clé de voûte qui sous-tend la thèse suivant laquelle les États du corpus sont en déphasage avec la norme. L'absence ou la suppression de ces adjectifs à côté de l'État, les ramènerait à la normalité et ôterait par voie de conséquence, tout caractère singulier à ces États. Or, dans le cas d'espèce, nul ne peut supprimer les adjectifs « sauvage » et « honteux » aux côtés des États du corpus et préserver intacte, leur signification. Par ailleurs, un autre aspect déterminant de la charge sémantique de l'adjectif épithète, est son caractère objectif ou subjectif. L'adjectif qualificatif objectif présente la réalité du nom dont il constitue l'expansion ou l'extension dans sa neutralité. Il n'induit aucune intention particulière de l'auteur de l'énonciation. Il se contente d'une description asubjective de la réalité. L'adjectif qualificatif subjectif, en revanche, s'inscrit dans une démarche inverse. Son usage renvoie à une intention de l'auteur qu'il faut dévoiler. Leca-Mercier cite Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009) dans son ouvrage, L'énonciation de la subjectivité dans le langage, où elle opère une classification des adjectifs en deux catégories, les objectifs et les subjectifs. En effet, Kerbrat-Orecchioni « distingue, d'un point de vue sémantique, deux grandes sortes d'adjectifs : les objectifs et les subjectifs. Les objectifs décrivent le monde et les subjectifs énoncent un jugement de la part de l'énonciateur. La première catégorie est moins abondante que la seconde car l'adjectif sert d'abord à exprimer la subjectivité de l'énonciateur » (Florence Leca-Mercier, op.cit. P. 118).

En poursuivant son analyse des adjectifs subjectifs, Catherine Kerbrat-Orecchioni y découvre la sous-catégorie des évaluatifs. Celle-ci, en retour, se décline en deux sous-catégories, celle des « non axiologiques » et des « axiologiques ». Les évaluatifs « non axiologiques », évaluent le nom sans aucune autre forme de procès. Par contre, les adjectifs axiologiques sont des adjectifs évaluatifs qui énoncent un jugement de valeur de la part de l'énonciateur. En dehors de leurs caractères subjectifs, les « axiologiques », charrient une charge sémantique, qui non seulement, expriment la vision de l'énonciateur, mais renferment une dimension éthique ou morale. Sur cette base, les adjectifs « sauvage » et « honteux », s'insèrent dans les différents étages de la grille d'analyse que propose Kerbrat-Orecchioni. Ainsi, il est loisible d'affirmer que les adjectifs « sauvage » et « honteux » sont deux adjectifs, épithètes, déterminatifs, subjectifs, et axiologiques. Un autre aspect à prendre en compte au niveau des adjectifs « sauvage » et « honteux », est leur place par rapport aux noms qu'ils qualifient. En effet, selon Joëlle Gardes Tamine (2004), la place de l'adjectif par rapport au nom, n'est pas anodine. Elle révèle l'intention de l'auteur, soit qu'il soit antéposé ou postposé. À cet égard, explique-t-elle, « antéposé, non accentué, l'adjectif perd du même coup sa force sémantique au profit d'une valeur impressive. Postposé et accentué, il peut présenter sa pleine valeur sémantique » (Joëlle Gardes Tamine, 2004, p. 222). Ainsi en mettant côte à côte, les travaux de Kerbrat-Orecchioni et de Tamine, les adjectifs « sauvage » et « honteux » sont des adjectifs, épithètes, postposés, déterminatifs, subjectifs, et axiologiques.

Ces indices permettent de comprendre en quoi, ces adjectifs sont inséparables de la signification de l'État et comment ils constituent une expression de la perception des États par les auteurs. Même si cette étude ne s'inscrit pas dans une dynamique d'analyse interprétative de la place des adjectifs épithètes « sauvage » et « honteux » par rapport au substantif « État » qu'ils qualifient, il est tout de même pertinent de convoquer les travaux de Violaine Géraud (2012) consacrés à la place de l'adjectif à côté du nom et qui renseigne davantage sur la valeur sémantique de l'adjectif dont parle Gardes Tamine. En se rapportant aux travaux de Gustave Guillaume, Violaine Géraud rappelle que la place de l'adjectif qualificatif à côté du substantif mérite une attention particulière pour l'effet sémantique que cela revêt. En effet, souligne-t-elle, « l'adjectif postposé qualifie un substantif achevé, "complet dans son idéogénèse comme dans sa morphogenèse", et lui apporte un complément notionnel. Il signifie, selon l'expression de Gustave Guillaume, "la manière d'être de la chose", ; « l'antéposition », ... "la manière d'être la chose" (p. 164-165) ». À cet égard, la postposition des adjectifs « sauvage » et « honteux » remarquée au niveau des titres des deux œuvres, mérite un examen. En effet, cette position pourrait inférer que l'écart qui inhibe les États du corpus, est dans sa phase d'achèvement. Cela sous-entend, en outre, que ces États sont définitivement en rupture de ban avec la normalité. Ainsi de façon définitive, le sauvage ou le honteux s'identifie à l'État. En revanche, une antéposition des mêmes adjectifs, signifierait que ce sont des États en voie de basculement vers l'écart. Cela suppose que le sauvage ou le honteux est dans une dynamique inchoative qui rend envisageable un retour à la norme.

La postposition de l'épithète : une consécration définitive de l'écart

La différence de valeur sémantique qu'on dénote auprès de l'adjectif épithète en fonction de sa position auprès du substantif, induit que la postposition des adjectifs « sauvage » et « honteux » à côté de l'État, n'est pas aléatoire. Elle est intentionnelle et revêt une incidence sur la signification des États du corpus. Cette postposition suppose donc que le « sauvage » ou le « honteux » est parvenu à un statut achevé. Ce statut achevé, c'est-à-dire irréversible de l'écart, semble établir un lien avec l'échec que rencontre la mission des principaux personnages dans la fiction narrative de Georges Conchon et de Sony Labou Tansi.d'une part, Avit, ambassadeur de l'Unesco, ne peut séjourner longtemps dans le pays. À peine arrivé, il doit quitter le territoire suite à un ordre d'expulsion. Mais avant son départ, il relève une kyrielle de dysfonctionnements qui paralysent l'État (hégémonie de l'ex-métropole, incurie du gouvernement, violence interraciale et tribale...). Il participe lui-même à l'écart, en qualifiant de « nègre », un ministre noir qui vit avec sa femme (LES, p. 63). Il quitte ainsi l'État sauvage dans un aveu d'impuissance et de discrédit, laissant derrière lui un État dans le statu-quo sans possibilité de changement.

Dans la même veine, Martillimi Lopez ne peut réaliser son engagement de débarrasser l'État du « honteux » qui le gangrène. Malgré sa volonté déclarée de sortir l'État de l'état honteux où l'ont laissé ses prédécesseurs (p.9), il finit par être le chef d'orchestre d'une manifestation plus insinueuse du honteux qui mine le pays. En effet, toutes les décisions qu'il prend, entre autres : modification des frontières, (LEH, p. 10), changement de constitution (LEH, p.13), gestion des ressources de l'État (LEH, p. 74-75), etc., s'écartent de l'orthodoxie. Celui que ses concitoyens nomment le « fils honteux » (LEH, p. 109), se résout à quitter le pouvoir, réalisant par lui-même qu'un pays n'a pas besoin de « père de la nation » (LEH, p. 157). Le "honteux État" découvert par Martillimi Lopez à sa prise de pouvoir s'est mué en "État honteux", au moment de son départ de la tête du pays. Au total, la présence des épithètes à valeur axiologique négative « sauvage » et « honteux » de par leur postposition à côté de l'État, reflètent le caractère permanent de l'écart en leur sein. Au demeurant, ils convoquent le « principe d'opposition » dans la quête de la signification des États du corpus.

Le "sauvage" et le "honteux" à l'aune du « principe d'opposition »

Le « principe d'opposition », (Jean-Marie Klinkerberg,1996), établit le sens d'une réalité et juge de sa valeur à travers une autre qui lui est contraire. À cet effet, l'existence d'une réalité ne se conçoit et ne se mesure qu'à l'aune d'une réalité qui lui est contraire ou contradictoire. Ainsi, relève Jean-Marie Klinkerberg, parmi les règles qui composent la grammaire, la plus importante, ou en tout cas la plus générale, est sans doute le principe d'opposition. Selon le principe d'opposition, une unité n'a de valeur descriptible que si elle s'oppose à une autre unité. Ainsi la notion de "petitesse", ne peut être appréhendée que dans la relation qu'elle entretient avec son contraire "grandeur" (Précis sémiotique, p. 81). Jean-Marie Klinkerbergen déduit que « la valeur d'un élément est d'abord négative : elle se définit par ce qui n'est pas elle » (ibid.). Toutefois, Klinkerberg rend le principe d'opposition moins rigide en soulevant son caractère relatif. Il montre particulièrement comment le contexte influence ce principe générateur de sens. Dans ces conditions, pour cerner le sens et la signification de l'État du corpus, il faudrait préalablement ou du moins par procédés comparatifs, relever ce qui est contraire ou s'oppose à « sauvage » ou au « honteux », afin d'apprécier la portée ou la valeur de ces épithètes qui qualifient les États du corpus. En d'autres termes, il faudrait expliquer comment se présente ou fonctionne un État non « sauvage » et non « honteux ». Ou encore quand peut-on

affirmer qu'un État n'est pas « sauvage » ou n'est pas « honteux » ? C'est cette opposition de sens à laquelle renvoie les États qui fait dire que le qualificatif des États au sein du corpus, regorge des présupposés ou des insinuations. Cela fait ressurgir en surface, la problématique de la norme et de l'écart qui se trouve au cœur des épithètes à connotation négative qui sont collées à l'État. Mais le contraire de l'État sauvage ou de l'État honteux n'est pas aussi aisé à établir pour illustrer le principe d'opposition tel que l'envisage Jean-Marie Klinkerberg. Il revient donc de procéder à une indexation des manifestations du sauvage et du honteux au travers la fiction narrative de Georges Conchon et de Sony Labou Tansi en vue de cerner la teneur de leur écart vis-à-vis de la norme. C'est au regard des résultats de cet exercice que l'ampleur de la distance entre la norme et l'écart peut être mesurée. Lorsqu'on applique le principe d'opposition à la sémiotique des États du corpus, on ne peut s'empêcher d'avoir constamment à l'esprit, des États à valeurs axiologiques positives auxquelles ceux du corpus s'opposent. C'est parce qu'il existe à coup sûr des États que présentent Conchon et Tansi. Dans ce cheminement qui le conduit à la quête de sens desdits États, le lecteur est sans cesse renvoyé à ce que ces États devraient être et non à ce qu'ils sont. Cela étant, il cherche à réunir les indices qui corroborent le caractère sauvage ou honteux de l'État.

Quelques illustrations du sauvage et du honteux

À ce stade de l'analyse, il est proposé de relever la réccurence du « sauvage » dans LES et du honteux dans LEH. De ce fait, la présentation de l'espace qui sert de territoire, et des agissements des protagonistes, montre des Étatsen contraste avec la norme.

La faune et la flore : un espace aux confins de la civilisation

Pour montrer le caractère sauvage de l'espace, le narrateur recourt à un usage de l'isotopie de la faune et de la flore. On y découvre « d'abordles chèvres », « puis les arbres », « ces arbres gigantesques », « ces tours végétales » (LES, p.15). Cette manière de présenter le gros plan de la ville, produit un effet de gradation ascendante, induit par les connecteurs logiques « d'abord », « puis », qui accélèrent, non sans humour hyperbolique, l'abondance et la densité de la végétation. En passant des « arbres », aux « arbres gigantesques », et à « ces tours végétales », on assiste à la présentation d'un paysage qui emmène le lecteur aux confins de la civilisation. On croit même déceler, une certaine ironie dans le rapprochement antithétique entre « tours » et « végétales ». En réalité, les tours sont l'apanage de l'architecture des villes modernes, marquées par l'érection de grands immeubles, et où le béton prend la place de la végétation. À Fort Jacul, en lieu et place de ces « tours », de ces immeubles « gigantesques », on note la présence d'une « architecture végétale », constituée par le gigantisme de la forêt. Ce décor offre un contraste entre les villes occidentales et Fort Jacul, la capitale de LES, qui demeure un endroit primitif, reculé, attendant d'être touché et dompté par la civilisation. Il s'agit en réalité, d'une séquence dédiée à l'exotisme pour satisfaire les attentes de lecteurs, en mal de couleurs locales. Cette séquence laisse également penser que toute l'œuvre coloniale est à refaire, ou du moins, doit continuer par se perpétuer, au regard de l'évaluation de la réalité du terrain. En fin de compte, LES est un État à l'état nature sur lequel la civilisation doit encore agir pour opérer des transformations, et l'ouvrir ainsi à la modernité.

Un Etat aux frontières contestées

Martillimi Lopez désapprouve les frontières issues de l'époque coloniale qu'il qualifie de honteux. Il veut entreprendre une action corrective pour y mettre fin. Dans un dialogue avec son aide de camp, Carvanso, le président use d'un jeu de construction qui s'apparente à de l'ironie pour formuler ses critiques à l'endroit de l'espace qui délimite l'État:

- Qu'est-ce que c'est?
- C'est la carte de la patrie, monsieur le Président.
- Ah! D'accord! Et qu'est-ce que c'est que ces serpents bleus?
- Les rivières monsieur le Président.
- Ah! D'accord! Et ces serpentaux?
- Les routes nationales monsieur le Président.
- Et ces serpentements-ci?
- Les frontières, monsieur le Président. (LEH, p.10).

L'état du pays, le niveau d'aménagement de l'espace qui consacre l'étendue et le paysage du territoire, les frontières à l'intérieur desquelles sont définies les limites territoriales de l'État, suscitent des critiques de la part de Martillimi Lopez. L'isotopie du honteux dans son discours au niveau de la séquence dialogique ci-dessus mentionnée, s'observe au travers des syntagmes suivants : « serpents bleus/serpentaux/ serpentements », renforcée au niveau

phonique par l'allitération en « s » qui accentue le sifflement du serpent et le caractère sinueux du pays. Tout porte à croire que la morphologie de l'espace correspondant au territoire de l'État dont les composantes indexées épousent la forme sinueuse du serpent, font la honte du pays. En effet, du dialogue entre le président et le personnage de Carvanso, se dégage une perception double et antithétique de la réalité étatique. Au moment où Carvanso semble décrire une situation ordinaire, le président n'y voit que des situations accommodantes à la honte. Ainsi, lorsque Carvanso voit des rivières, Lopez ne voit que de « serpents bleus », des routes, il oppose des « serpentaux », et des frontières, il y dénote plutôt des « serpentements ». Cette obstination à rester dans le champ lexical ophique peut s'expliquer par la volonté de Lopez de mettre l'accent sur le caractère figé de l'Etat depuis l'indépendance. Pour y remédier, il décide de modifier les frontières du pays.

Un État aux frontières redessinées

L'indignation manifestée par Martillimi Lopez, n'est pas restée sans conséquence. Au diagnostic qu'il pose face à la situation hideuse des frontières du pays, il propose son antidote pour y remédier. Historiquement, les frontières des États africains sont la résultante de décisions prises par les Européens à la conférence de Berlin où l'on a parlé du partage de l'Afrique, tel un butin entre des vainqueurs d'une expédition, comme le rappelle Alioune Fantouré (1995) : « En 1885, lors du congrès de Berlin, la règle et le crayon des puissances conquérantes avaient décidé des frontières de notre continent natal. Aujourd'hui, les mêmes puissances divisent notre pays sans même se soucier de notre avenir. L'Afrique n'est pas une priorité à aider, mais une chose à exploiter » (Alioum Fantouré, 1995, p. 73). Martillimi Lopez reste vent debout contre une telle forfaiture et entend réécrire l'histoire. Il reproche à ses prédécesseurs, le maintiendu statu quo. Cet immobilisme inexplicable qu'il qualifie de répugnant, s'illustre par lebiais de l'isotopie du participe passé « laissé », recensé trois fois dans le même énoncé : « Pour la première fois il poussa son grand rire de père, se tint les côtes et qu'est-ce que vous êtes bêtes : vous avez laissé les choses de la patrie dans l'état honteux où les « Flamants » les ont laissées, vous avez laissé les choses de la nation comme si le pouvoir pâle était encore là, quelle honte maman et qu'est-ce que vous êtes tous cons ! (LEH, p.10). À travers les groupes de syntagmes : « vous avez laissé » / « les "Flamants" les ont laissées » / « vous avez laissé », se dégage un sentiment de manque d'initiative ou d'abandon du pays.

Pour conjurer le mauvais sort ainsi réservé à l'État par le statu quo et la fatalité qui le frappent, Martillimi Lopez prend ses responsabilités en prononçant la parole sentencieuse : ... « la patrie sera carrée ». De fait, il procède à un nouveau tracé des frontières. Et il traça à main levée les nouvelles dimensions de la patrie : « [...] il traça quatre lignes droites qui se rejoignaient deux à deux, laissant des parties du territoire national chez nos voisins et prenant à nos voisins des parties de leur territoire parce que mes frères et chers compatriotes c'est la décision de ma hernie : la patrie sera carrée. Nous ne pouvons pas vivre dans un entonnoir tracé par les colons, quand même ! » (LEH, p,10). Ainsi, c'est par une réplique au « drame » de la conférence de Berlin que Martillimi Lopez tente de restaurer les frontières intérieures africaines d'avant la colonisation. Mais sa méthode, interroge, au regard du caractère insolite et inédit du remède proposé pour éradiquer le « mal » diagnostiqué. À travers cette parodie imitative de l'acte décrié par les peuples africains, le président essaie, à sa manière, de corriger les erreurs de l'histoire. Sauf que la démarche de Lopez ressemble beaucoup plus à une victime qui se persécute, ou qui s'auto-flagelle, puisque les conséquences d'un tel acte se répercuteraient sur les pays africains et non sur l'occident.

Du tracé des frontières du colonisateur qui a abouti à la forme « entonnoir » du territoire, Martillimi Lopez procède à son propre tracé comme le rapporte le narrateur : « ... mes frères et chers compatriotes c'est la décision de ma hernie : la patrie sera carrée. Nous ne pouvons pas vivre dans un entonnoir tracé par les colons, quand même ! » (LEH, p.11). L'« entonnoir » des colons est ainsi remplacé par le « carré ». À moins que la forme géométrique de la carte d'un État soit consubstantielle à sa successibilité de modernisation ou de développement, on pourrait qualifier cet acte de cosmétique ou de populiste. Car, au fond, ce coup d'éclat ne règle pas le problème en profondeur. Il pourrait déboucher même sur un problème encore plus grave si la décision venait à être appliquée. Le risque que les pays limitrophes entrent en belligérance avec l'État « remanié », serait considérable, sans évoquer les pans de territoire que le pays perdrait après le nouveau tracé. Mais au-delà de la dimension surréaliste de la décision de Lopez, le choix de la figure du « carré » peut revêtir une portée ontologique. En effet, dans l'univers du symbolisme, le carré est une figure dont la sémiotique peut offrir des grilles d'analyse interprétative de la figure géométrique de l'État que se propose Lopez. En effet, entre autres symboles, le carré suggère l'ordre et la structure. À cet égard, le carré représente l'ordre, la régularité, et la structure. Contrairement au cercle, qui peut symboliser l'infini et l'éternel, le carré souligne les limites, les frontières et l'organisation. Il évoque une mise en ordre du chaos et un

sens de la planification et de la prévision¹. En prenant à la lettre cette expansion accordée à la figure du carré, on peut penser que la transformation figurative opérée par Lopez est de nature à rompre avec le désordre et le chaos créés par le colonisateur. Il serait même une issue pour s'affranchir des restrictions imposées par le colonisateur et accéder ainsi à la liberté. Il y a lieu de rappeler tout de même que la scène à laquelle se livre Lopez, n'est qu'un épisode de l'obsession de Sony Labou Tansi à l'endroit des frontières précoloniales du royaume Kongo, défiguré par les nouveaux tracés des frontièresorchestrés par le colonisateur. Ce que Céline Gahungu (2015), nomme « l'imaginaire de la béance » (Le Kongo de Sony Labou Tansi, p. 3) est une constance dans l'œuvre de Sony Labou Tansi, même si l'évocation du « Kongo » n'apparaît plus de façon systématique à partir de *La vie et demie* (1979), comme le souligne la critique littéraire. Toutefois, les diatribes formulées contre les « États fantoches - créations monstrueuses nées d'une décolonisation "bâclée" » (op.cit., p.5) devient plus prégnante, souligne-t-elle. La question des frontières issues de la colonisation est vertement évoquée par Sony Labou Tansi lui-même comme l'atteste les propos suivants que rapporte Céline Gahungu : « On pense que le Congo est un petit pays parce qu'on n'en connaît pas les véritables frontières.

On croit aux frontières coloniales et on ne voit pas les frontières sous-jacentes que sont les frontières culturelles. Le Congo est un couloir qui est aussi la porte de l'Afrique centrale sur le monde. Je crois que ce fait est important. Quand on connaît l'histoire, on sait que c'est dans cette région qu'il y eut de très grands royaumes, de très grandes organisations sociales et politiques qui donnèrent lieu à des créativités de toutes sortes » (Notre Libraire, no 92-93, 1998, p. 10). Il en ressort une relation étrange entre Sony Labou Tansi et ses personnages fictifs. Si la géométrisation à outrance du territoire des États dans ses œuvres apparaît comme une machination de la dictature, en réalité, elle manifeste une corrélation avec l'idéologie de l'auteur qui rêve de récréer un espace perdu. La découverte d'une carte manuscrite dans un cahier de l'auteur, que rapporte Gahungu, renseigne davantage sur cet imaginaire qui a du mal à se départir du passé précolonial. Ainsi, le tracé des frontières auquel on assiste dans LEH, n'est pas un acte isolé. Il procède de la manière de l'auteur de dénoncer la déterritorialisation des royaumes africains, notamment celui du Kongo par les occidentaux.

Fort-Jacul, une ville négligée et inhospitalière

Fort-Jacul apparaît comme une cité-État, puisqu'il n'existe aucune ville secondaire mentionnée dans l'ouvrage. Pourtant, l'unique ville de LES n'a connu aucune avancée notable en matière d'urbanisation. Le narrateur tente vainement d'aider le lecteur à avoir une image de la ville qu'il compare à une « banlieue », « banlieue d'une ville qui n'existerait pas », « banlieue de rien » (LES, p. 30). En réalité de la banlieue, voici ce qu'en dit « Géoconfluences »²: « Le terme (banleuca en latin médiéval) désignait le territoire d'une lieue autour d'une ville sur lequel s'exerçait le ban, c'est à dire une juridiction, un ordre. La banlieue renvoie ainsi à des idées de soumission et d'exclusion et elle a, à l'origine, une acception administrative désignant les communes autonomes urbanisées sous l'influence d'une ville-centre. Par extension, elle désigne le territoire urbanisé hors des limites, en périphérie d'une ville, suggérant une relation de dépendance, historique et fonctionnelle ». La banlieue n'existe donc qu'en lien avec la ville-centre. Or, Fort-Jacul ne ressemble à aucune banlieue d'aucune ville. Par l'isotopie du décentrement, « banlieue », « banlieue d'une ville », « banlieue de rien », le narrateur insiste sur la singularité de ce lieu. Sa singularité réside dans l'absence d'infrastructures adéquates qu'admet la norme, en matière d'urbanisation dans les pays occidentaux, sans doute la France, dont l'auteur est originaire. Cette description ressemble fort étrangement à celle proposée par le narrateur pour décrire le pays qui est « sans usine », « sans port », « sans rien » (LES, p. 241).

Et à l'image du pays, Fort-Jacul est une « banlieue de rien ». Selon Seloua Luste Boulbina (2007), le principe de la colonisation, c'est de nier au colonisé, l'appartenance à un quelconque pays qui préexisterait à l'intervention coloniale, et de décréter abominable, le paysage qui le définit : « La négation : le pays de la colonie n'appartient pas au colonisé. L'affirmation : le paysage de la colonie est abominablement (et minablement) marqué par le colonisé. C'est pourquoi il est sauvage, effrayant. La colonie n'est jamais un pays » (2007/4 (n° 58), p. 9). Fort-Jacul n'échappe pas à cette carte postale typique des villes coloniales que présente Seloua Luste Boulbina. En effet, Fort-Jacul renferme des traits caractéristiques du caractère abominable et inhospitalier. L'auteur y évoque « la chaleur », « l'enfer jaculien », (p.39), « le grand marigot collecteur de mouche tsétsé », « l'aviation moustique », (p.18). Ces

¹https://mondes-invisibles.com/symbolique-du-carre/, consulté le 23 mars 2024, à 17h 22 mn.

^{2 «} Géoconfluences » est une publication géographique numérique française à caractère scientifique pour le partage du savoir et la formation en géographie, mise en place à partir de 2002 et inaugurée en 2003. (Source: Wikipédia, consulté le 12 novembre 2023 à 13h 22 mn.

descriptifs mis à côté les uns des autres créent un paysage qui débouche sur la récurrence de l'inhospitalité et de la mort imminente. À travers l'ironie à laquelle renvoient les termes « collecteur » et « aviation », l'auteur accentue le caractère sauvage du paysage. La prolifération de ces bestioles dans ce milieu, n'augure aucune compatibilité d'une vie épanouissante pour l'étranger qui s'y aventure. Le projet de Georges Conchon est toujours le même : montrer que l'État nouvellement indépendant n'a pu rien apporter par lui-même comme réalisations, pour contribuer à son développement. C'est l'occasion rêvée pour vanter les mérites de la colonisation et justifier le prolongement du séjour de l'ex-colonisateur, même après l'indépendance. Ce projet est clairement explicité à l'incipit de l'œuvre dès l'arrivée d'Avit à Fort-Jacul dont la première préoccupation est clairement énoncée : « Cherchant plus tard, bien plus tard, quelles premières images, réputées ineffaçables, avaient pu influencer la reconstruction personnelle de l'Afrique dont il était naturel que son esprit demeurât longtemps occupé après semblable aventure, il trouva ces chèvres et, en second lieu, les forçats » (LEH, p. 11). Au total, il ressort que le caractère sauvage de l'espace, émane de l'absence de tout travail de transformation de la part du Noir après le départ du colonisateur. C'est le constat que dresse le personnage d'Avit à son arrivée à Fort-Jacul à travers sa pseudo mission de fonctionnaire international de l'Unesco.

Fort-Jacul: une ville paronyme

L'histoire de Fort-Jacul, telle que le narrateur la raconte, présente la ville au lecteur comme un héritage colonial. Les expatriés dans la ville se reconnaissent comme des descendants d'un colon et affichent cette filiation de manière ostentatoire. Il s'ensuit une isotopie de l'anthroponymie qui forge le toponyme de Fort-Jacul: « glorieux commandant jacul », « le découvreur », « le conditeur de l'agglomération », « colonne Jacul », (LES, p. 30). Ces informations renvoient au caractère récent de la ville qui n'existait pas avant l'arrivée du Blanc. Fort-Jacul est une appellation bien flatteuse pour cette ville, surtout lorsque l'on considère la première composante de son nom qui est « Fort ». Selon le dictionnaire Larousse, le « fort » est un « Ouvrage de fortification autonome et fermé, destiné à défendre isolément un point important »³. Fort-Jacul a l'air d'une forteresse, une ville fortifiée qui offre une garantie de sécurité à ses habitants et à ses richesses ou valeurs. Mais lorsqu'on glisse à la deuxième composante, « Jacul », par un détour onomastique, on s'imagine la vraie portée de cette toponymie. Dans un jeu de construction qui s'apparente au calembour, Georges Conchon crée un rapprochement parodique paronymique⁴ entre « Jacul » et « Bacul ». En réalité, bacul, au moyen-âge, est [la] « peine infligée à un homme ayant commis une faute dans l'exercice de sa charge ou à une fille dévergondée.

Comme son nom le suggère, le bacul consistait à frapper les fesses du fautif avec une pelle »5.Fort-Jacul ne serait rien d'autre qu'un endroit considéré comme la forteresse des affaires de fesses ou de culs ! Dans ces conditions, la ville pourrait également porter le toponyme de « Fort-Bacul ». Là serait sa vraie et seule identité où le sexe est offert à bon marché et où les femmes noires sont considérées comme de véritables objets sexuels. Par ailleurs, la place qu'occupe le sexe au cœur de cette ville, renforce sa réputation comme une plaque tournante de l'orgie. En effet, les week-ends, les descendants du « commandant Jacul » ne rêvent que de liqueur et de sexe : ...et n'en finissant plus, par la pensée, de descendre le fleuve et de soumettre du nègre, d'enfourcher jusqu'à vingt négresses par nuit et des belles, mais attention: bien polies, bien convenables, sans trace de vérole ni de religion, candides, nature, des négresses d'avant !... (p.30). À travers ce fragment, on dénote la présence d'une isotopie de la copulation marquée par les verbes « soumettre » et « enfourcher » qui font penser à des accouplements. En effet, dans l'univers animalier, on soumet une femelle à un mâle pour un accouplement, et l'idée « d'enfourcher », fait penser à l'animal qu'on monte en califourchon à l'instar des chevaux. « ... jusqu'à vingt négresses » nourrit l'imaginaire qui se rapporte aux animaux en période de rut.

Cependant, cet imaginaire qui nourrit le fantasme de femmes aux sexes à bon marché, créé autour de la femme noire, est bien la réalité de la trame du récit de Conchon. Plusieurs séquences dans l'œuvre peignent des scènes invraisemblables où la femme noire est ravalée au rang de bétail sexuel. Parmi les exemples, le cas de Fernand Orlaville. En sa qualité de commissaire de Fort-Jacul, il s'offre des largesses dans l'exercice de ses fonctions. Il est un accroc du sexe et explique à Avit la réalité du sexe avec les habitants de la ville. Car pense-t-il, « la sexualité pose ici un problème énorme... À chacun énorme. P.74. Énorme! ... Par l'effet du climat, les hormones en folies! Hommes, femmes, femmes surtout, mais les hommes aussi ont leur compte! » (LES, p.75). À travers la redondance

³www.larousse.fr, consulté le 12 novembre 2023, à 3h 37 mn.

⁴https://www.cnrtl.fr/definition/paronyme: La paronymie, en linguistique, est le Mot qui présente avec un autre mot une certaine analogie phonétique, mais sans avoir le même sens.

⁵https://www.castlemaniac.com/lexique-medieval/lettre-b/

de l'adjectif qualificatif « énorme », on a l'impression que la première difficulté à laquelle les fortjaculiens sont confrontés, réside dans la capacité à réfréner les instincts sexuels. Il s'instaure de ce fait une fatalité à Fort-Jacul qui rend effrénée, la consommation du sexe. Orlaville met cette hyperactivité sexuelle sur le dos du climat qui, à son tour, agit sur les hormones des habitants de la ville. Mais des hommes et des femmes, les femmes seraient plus enclines à l'excitation sexuelle que les hommes. Sauf qu'à l'analyse des relations qu'orlaville entretient avec les femmes, cet argumentaire a du mal à résister à sa propre habitude. Car, reconnaît-il, « Moi, vous avez vu, les Marinettes, dont il me faut d'ailleurs changer tous les ans, tous les huit mois parfois, tant la rapidité de l'évolution est confondante dans ces natures ; le moment, c'est le moment, une année merveilleuse, l'un d'après rien, très vieilles... Et qu'on ne vienne pas me faire la morale, qu'on ne s'y amuse pas ! ...». (LES, p.75). Le vrai problème que pose le sexe à Fort-Jacul, tire son origine de la réification de la femme. Orlaville dit changer de femme tous les huit mois. Ces femmes, en réalité, ce sont de petites filles, encore mineures. Cette façon de changer de femme, assimile la femme à un objet qu'on consomme et qu'on jette avant même expiration. C'est cette attitude à caractère raciste qui ravale la femme noire, appelée « négresse », au rang d'objet et de curiosité sexuels qui explique le problème de la sexualité de la ville.

Zamba Town: « une ville de la honte et du péché »

Zamba Town, capitale de LEH, porte les stigmates des régimes précédents, marqués par la corruption et la mauvaise gouvernance. Zamba Town se trouve dans un état de délabrement et d'insalubrité avancés. On note une absence de serivices en charge de la salubrité publique. Le narrateur y décrit une scène de désolation : « Un chien mort sur la voie, ah personne ne travaille ic. [Martillimi Lopez] enlève le chien mort. Zamba Town, ville du Sud, plus chaude à minuit qu'à midi, avec ses eaux pourries, ses nids de moustiques, ceux qui ont fui la chaleur dans les cases font l'amour dehors c'est ainsi que les pénombres gémissent, sanglotent, toussent. Zamba-Town, placée sous le signe du salut et de la paix, rue Gaza, avec les traces du dernier couvre-feu (seize mois de couvre-feu) » (LEH, p.21).À travers les syntagmes et groupes de syntagmes suivants : « chien mort/ la voie/ enlève/ chien mort/eaux pourries/nids de moustiques », se dégage l'isotopie de l'insalubrité. Cette peinture que fait le narrateur de Zamba Town, donne l'image d'une ville abandonnée, dépourvue de toute organisation administrative en charge de l'hygiène publique dans le milieu urbain. Si cet état insalubre de la ville suscite la honte, une autre forme de honte vient s'ajouter à cette dernière : le président « enlève » lui-même un « chien mort » sur la « voie » publique.

Cette scène en dehors de son caractère insolite, interroge sur la capacité de l'État à faire face aux défis sociaux. En considérant cette scène au tout début du règne de Lopez, on attend de voir une amélioration de la situation à Zamba Town avec l'affermissement de son pouvoir. Malheureusement, la visite du pape lève le voile sur un espace urbain délabré. En effet, on redécouvre le même spectacle de désolation dans les rues de Zamba-Town qu'on essaie vaille que vaille d'assainir. Tout porte à croire que c'est la visite du pape qui attire l'attention du président sur l'état de pourrissement du pays. Devant l'urgence, il descend lui-même dans l'arène : « Et il descendit dans la ville pour voir ceux de la voirie qui bouchaient les trous, qui enlevaient les immondices au milieu des rues, qui séchaient les marigots formés par les dernières tornades, et enterrez-moi ce chien, parce qu'il ne faut pas que le père de la nation de Jésus-Christ nous prenne pour des vauriens, enlevez ce poulet mort, enlevez cette ferraille, enlevez ceci, creusez ici, bouchez par là... » (LEH, p.139). Ce passage comporte des syntagmes qui illustrent une aggravation de la détérioration de l'espace : « bouchaient les trous/ les immondices/les marigots/ce chien/ferraille/creusez/bouchez ».

L'état d'insalubrité de la ville se trouve dans un état plus critique que lors de l'arrivée de Martillimi Lopez au pouvoir. Cette fois-ci, il existe certes une voirie, mais avec un résultat qui ne diffère aucunement de la situation initiale. On note toujours la présence de « chien » mort sur la voie, avec de surcroit, « un poulet » qu'il faut enterrer. L'assainissement de la ville n'a pas connu ce coup de neuf auquel on pouvait s'attendre. Contre toute attente, il faut enlever une « ferraille », creuser ou boucher des trous pour rendre la voie praticable. Les rues de Zamba Town offrent l'apparence d'un dépotoir géant jonché de pourritures et de déchets de tout genre dont il faut se débarrasser au plus vite pour accueillir le pape.

Un discours colonial et postcolonial sur l'État

Le sauvage et le honteux dans la fiction narrative de Georges Conchon et de Sony Labou Tansi, est une traduction de la perception de protagonistes au sein de l'État. Dans le cas d'espèce, c'est une visée colonialiste et paternaliste qui constituent la colonne vertébrale de l'écart de LES à laquelle répond un discours postcolonial dans LEH.

Le déni dans l'État sauvage

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (2012), propose une définition du vocable « déni », que ladite source juge rare, mais qui reflète la connotation que lui accorde la présente étude. En effet, le déni est « [l'] action de dénier, de refuser de reconnaître la vérité ou la valeur d'une chose »⁶. Or, le déni de la valeur d'une chose, ne signifie pas que la chose ne possède aucune valeur. C'est une posture dont la motivation réside dans le lien qu'entretient l'évaluateur avec l'objet dévalorisé. Dans LES, on note un discours qui s'assimile au déni de l'État. Il s'agit d'un choix délibéré qui légitime la présence coloniale sur un territoire qui a accédé pour autant à l'indépendance. Sur le plan économique, on note une forte présence de la colonie métropolitaine (la colonie blanche p.14) qui impose son hégémonie dans l'économie du pays. Parmi ces expatriés dont les activités économiques sont dommageables à l'État, figure Antoine Gravenoire. De son commerce d'ivoire et de photomaton, il tire des revenus faramineux qui frisent l'indécence. La fortune qu'il s'est constituée en deux ans, s'assimile à un pillage du pays. On assiste à une scène surréaliste chez Gravenoire à travers laquelle le narrateur décrit l'étalage de sa fortune accumulée en un temps record : « Il se planta, dos au coffre. D'une main il fit pivoter la lourde porte derrière lui, puis il s'écarta tout d'un coup, dévoilant des billets, des billets, en liasses, en vrac, de haut en bas du coffre, une immense lithographie dans les tons beige et caca d'oie » (p. 56).

Ici, c'est par le truchement de l'isotopie de l'indéfinimarqué par les déterminants « des » et « en » dans « des billets/ des billets/ en liasses/ en vrac » que le narrateur exprime la quantité de la somme amassée. L'indéfini signifie que le montant dans le coffre-fort est difficilement quantifiable. Curieusement, Gravenoireprécise : « ... mais le coffre n'est pas tout, ce n'est rien, le coffre, et ne crois pas que je me monte latête, c'est un simple fonds de roulement, j'en ai à la banque, bien davantage ... En deux ans, tu diras ce que tu vous voudras, c'est beau » (LES, p. 60). En précisant la période au cours delaquelleil a amassé un tel trésor, Gravenoire est conscient de l'anomalie qui entache sa richesse. La célérité à laquelle s'est constituée sa fortune est impensable dans un État fonctionnel qui dispose des moyens de contrôle des activités économiques se déroulant sur son territoire. C'est d'ailleurs le constat qui se dégage des raisons avancées par Gravenoire pour légitimer l'exercice de ses activités.

De ce fait, il décrit un pays qu'il assimile à une étendue de brousse sans fin. C'est donc le caractère sauvage de l'État, c'est-à-dire son état non développé, non organisé qui justifie ses activités. En d'autres termes, dans un État, qui s'assimile encore à une jungle, il suffit juste de s'armer de courage et d'ambitions pour parcourir la brousse et y dénicher les richesses qu'il renferme. Ce n'est donc pas un État comme il en existe en occident à l'instar de son pays la France où il faudrait respecter des normes qui réglementeraient les activités économiques ou commerciales, semble-t-il dire à travers les propos qui suivent : « L'ivoire, ce fut, tu te doutes, la brousse, la brousse, encore la brousse. Ah! J'en ai visité, je te jure, des villages, et encore des villages, et la brousse entre! Et du commerce pas facile... j'en ai trimbalé, va des défenses! ... Par ici, en ville, je ne faisais que passer, vingt-quatre, trente-six heures, décharger, expédier, et puis en route, encore des villages, encore des paillotes, la piste... [...] Oh! Bien sûr, c'était de l'argent, je ne te dis pas le contraire, un petit million par-ci, un petit million par-là, ... on devient gourmand... » (p. 60).

C'est au travers de l'isotopie du sauvage que Gravenoire évoque le caractère légitime de son commerce en insistant sur l'aspect primitif du milieu : « brousse / brousse / brousse / villages / villages / brousse / villages ». C'est cette richesse qui existe à l'état nature que le personnage s'évertue à puiser et à exporter en Europe. De ce fait, le narrateur amène le lecteur à cerner la fonction de chaque lieu dans LES : la brousse ou le village, est le lieu où l'on puise la richesse à volonté, la ville est le lieu de son exportation. Par les syntagmes et groupes de syntagmes « ville / vingt-quatre heures/ trente-six heures/ décharger / expédier », le lecteur se fait une idée de la quantité d'ivoire qui est convoyée vers la ville. En lien avec cette importante quantité exportée, le personnage convoque des verbes décrivant des actions qui se prolongent dans des durées significatives, ce qui dénote de l'ampleur du pillage que représente le commerce d'ivoire pour le pays.

En dehors du caractère sauvage de l'espace qui donne libre cours aux activités économiques hors licence, Gravenoire convoque une autre raison non moins importante à ses yeux : l'héritage colonial. À ce niveau, il s'agit de la perception de ce marchand d'ivoire sur le statut de l'ancienne colonie avec la métropole. Aux dires de Gravenoire, la supposée indépendance de l'État, ne prive en rien la métropole d'user de ses droits de propriété sur ses anciennes terres. Fort de cette logique, il n'y aurait aucun inconvénient à continuer l'exploitation de ses propres possessions. C'est la raison pour laquelle il pique une colère en décelant chez Avit, l'image de l'inquisiteur qui vient traquer les

-

⁶https://www.cnrtl.fr/lexicographie/deni, consulté le 6 juillet 2025, 11h 43 mn.

expatriés à Fort-Jacul. Le procès d'intention qu'il fait à son compatriote est violent et inamical : « Et, comme ça, ils t'envoient, ces branques, dans nos anciennes possessions? Voir si c'est bien vrai qu'on a passé la main? On ne les aura donc jamais assez données, hein, selon vous, nos possessions? On ne s'en sera jamais assez débarrassé » ? (LES, p. 44). Le déni de l'État est patent et s'articule autour des syntagmes « anciennes possessions » et « possessions ». On note une évolution dans le discours d'Antoine Gravenoire lorsqu'il évoque l'ancienne colonie. En effet, s'il parle d'« anciennes possessions » au départ, on enregistre par la suite une ellipse, une omission volontaire de l'épithète « anciennes » pour revenir au syntagme « possessions » tout court. En effet, cette dynamique discursive n'est pas anodine. Elle traduit l'état d'esprit même de Gravenoire par rapport à l'État au sein duquel il mène des activités économiques repréhensibles. En réalité, dans l'entendement du marchand d'ivoire, les « anciennes possessions » demeurent toujours les « possessions » de la métropole même si le colon n'est plus aux affaires. Il n'existe donc aucune différence entre le passé colonial et le présent post-colonial. C'est donc à une perpétuation du système colonial auquel on assiste dans l'État sauvage. Le secteur économique n'est pas le seul à subir la mainmise de ressortissants de la métropole dans l'ancienne colonie. L'autre secteur « infiltré » par l'exmétropole est le domaine sécuritaire. Cette anormalité pourtant consacrée en mode de gouvernance dans un pays qui devrait afficher la fierté de son indépendance, n'est pas sans conséquence directe sur l'exercice du pouvoir politique d'État. C'est ainsi que Fernand Orlaville est le commissaire de la ville de Fort-Jacul, au moment où Tristan est le chef de l'armée.

L'ingérence de la métropole dans la politique intérieure de l'État a atteint son paroxysme lorsque l'arrestation du ministre Patrice Doumbé, est exécutée par ces deux chefs sécuritaires. Ce duo d'expatriés à qui est échu les charges de défense et de sécurité du pays, disposent d'une répartition des rôles qui rend la responsabilité de chacun unique comme le narrateur se plait à le préciser au moment de l'arrestation du ministre Patrice Doumbé : « S'il n'avait tenu qu'à [Orlaville], on serait bien venu avec les camions jusqu'au perron, mais il n'était que le tabellion⁷, lui, le garant de la légalité, toute l'opération reposant sur Tristan, que ça amusait, sans doute, de jouer à la guerre, fou qu'il était d'embuscades, de coups fourrés, ce Marie-Louise⁸ des dernières riflettes coloniales, ce nostalgique! » (LES, p. 153). Les prérogatives que le narrateur reconnait à chaque acteur à travers ce fragment, consacrent une isotopie du déni même de l'État indépendant. En effet, on y recense des attributs de l'État colonial : « tabellion / garant de la légalité/ Marie-Louise /riflettes coloniales/ nostalgique ».

Ainsi, Orlaville, investi de l'autorité de commissaire de l'État, est celui qui sert de caution pour attester de la régularité de la mission que Tristan va accomplir. Il est celui qui en rendra compte au gouvernement jaculien. En ce qui concerne Tristan que l'ordre d'arrestation d'un ministre de la République amuse, il est décrit comme un soldat de la métropole agissant toujours avec les réflexes de l'ère coloniale. Il considère l'arrestation de Doumbé comme une éradication d'un obstacle sur les « riflettes coloniales », c'est-à-dire les « zones de combats » de la colonisation dont il est d'ailleurs « nostalgique ». Ainsi sur le lieu de l'arrestation d'un ministre, on ne dénombre aucun citoyen, représentant légal de l'État. Ce sont les expatriés qui en ont la responsabilité avec la possibilité de tronquer l'histoire puisqu'il leur revient également d'écrire l'histoire de l'État pour l'État à la place de l'État. Pour preuve, Orlaville encouragera son adjoint, un indigène, de maquiller l'assassinat de Patrice Doumbé en tentative d'évasion qui a mal tourné.

Martillimi Lopez, le sauveur de l'État

C'est par une liesse populaire que Martillimi Lopez est accueilli dans la capitale du pays par une population convaincue d'avoir trouvé cette fois-ci le bon président. Fort de cette image de sauveur, Lopez amorce son règne, mu par la volonté tenace d'inverser la trajectoire du honteux en tentant de rectifier les erreurs de l'histoire. Martillimi Lopez est reçu comme un messie à son entrée à la capitale. On découvre à travers la narration de son entrée triomphale, une parodie du récit biblique de Jésus entrant à Jérusalem à la veille pascale⁹: « Nous le conduisîmes au milieu des chants, des salves de canons, des vivats et des cris ; lui chantant l'hymne national assis sur le dos de Moupourtanka, son cheval blanc... Nous étendions nos pagnes sur son passage. Il eut pour son passage, treize kilomètres de haies d'honneur... » (p. 7-8). Il se dégage à travers cet extrait, une isotopie du messie : « au milieu des chants/ des salves de canons/ des vivats et des cris/ son cheval blanc/ nos pagnes/ haies d'honneur ». Les

^{7«} Officier public chargé de la rédaction des contrats et des actes publics », https://www.cnrtl.fr/definition/tabellion, consulté le 12 juillet 2025, 12 h 26 mn

⁸Relatif à l'histoire militaire française : « du nom de l'impératrice Marie-Louise, qui en 1813 alors qu'elle était régente fit lever par anticipation les conscrits des classes 1814 et 1815 qui luttèrent héroïquement contre les Alliés », https://www.cnrtl.fr/definition/marie-louise, consulté le 12 juillet 2025, 12h 59 mn.

⁹ Évangile selon Marc, 11 : 1-11 (Louis Segond)

syntagmes recensés ici qui consacrent l'identité du messie, révèlent l'allégresse, les honneurs et la vénération manifestés à l'endroit de celui-là qui est vu comme le redresseur de torts. Ce statut de messie que le peuple reconnait volontiers à Lopez vient de la conviction qu'il est le président de la rupture, contrairement aux anciens présidents qui se sont illustrés dans la mal gouvernance, plongeant le pays dans l'état honteux qu'il dénonce. Cette assurance d'avoir enfin trouvé le président inespéré, nourrit son aura et met le peuple à ses pieds. Il s'ensuit un attachement viscéral dépassant les frontières de l'admiration, pour se rapprocher de celles de la déification. Sa venue au pouvoir, vécue comme un signe de la providence, suscite un regain de fréquentation populaire des églises comme le rapporte le narrateur : « [...] pour la première fois que Dieu nous envoie un bon président les églises sont bondées, nous allons vers lui, en masse, [...] nous étendons les pagnes sur son chemin, nous étendons les palmes, nous l'inondons de fleurs et de chants et les pauvres s'étendent sur le sol pour qu'il marche sur eux... » (p.76).On relève au niveau de cette séquence une isotopie de la providence : « Dieu/envoie/bon président ». Cette isotopie de la providence renforcée par le verbe « envoie » qui s'intercale entre « Dieu », l'auteur de l'ordre de la mission, et le « bon président », le missionnaire, débouche sur une autre isotopie, celle du sauveur à qui le peuple rend des hommages. On y relève non seulement une constance de syntagmes qui appuient l'isotopie du messie, à l'instar de l'entrée triomphale de Lopez à Zamba-Town, mais aussi d'indices qui attestent du culte de la personnalité.

En effet, après cinq années au pouvoir, l'amour entre le peuple et son président est demeuré intact et vire même au délire. Ainsi, on peut observer à travers les syntagmes suivants : « étendons / pagnes / chemin / étendons / palmes / inondons / fleurs / chants / pauvres / s'étendent /sol », une image de ferveur entre la foule et le président Lopez. De cette isotopie du règne messianique, se dégagent deux catégories de citoyens au sein de la foule. Il y a ceux qui ont quelque chose à offrir, « pagnes/palmes/fleurs », et ceux qui n'ont rien à offrir, « les pauvres », qui offrent leurs corps. La signification que l'on peut déduire de cette emprise de Lopez sur la foule, est qu'elle est prête à donner de ses biens ou de sa vie pour accompagner le président dans sa mission. Les signaux sont donc au vert pour une présidence qui se veut le remède pouvant sortir le pays définitivement de l'ornière. Sans doute est-il important de le souligner, la part du discours nourrit l'imaginaire messianique dans la conscience collective du peuple de LEH.

Tout d'abord, Lopez donne l'image d'un président qui est très proche de ses concitoyens, en utilisant fréquemment l'expression, « mes frères, et chers compatriotes ». Sur une quinzaine de pages, soit de la page 10 à la page 26, à titre illustratif, (p.10; 13; 15; 16; 17; 3 fois; 18; 23; 24; 26, 2 fois; ...), on recense quatorze occurrences de l'expression « mes frères et chers compatriotes ». Cette stratégie discursive suscite la sympathie de la population et lui donne l'occasion d'accabler ses prédécesseurs. Lopez accumule une série d'énoncés marqués par la négation : Je ne suis pas Gasparde Mansi à qui une gamine a coupé la hernie parce qu'il se livrait à des audiences sexuelles dans son bureau, je ne suis pas oustamoludia qui tuait les gens du peuple comme on tue ses poules, je ne suis pas votre filia da putaourenso Gemma que vous avez foutu héros de la nation...Moi je suis Lopez, fils de Maman nationale... La négation à laquelle recourt Lopez a pour finalité de polir son image. Tout laisse à penser qu'il n'existe aucune ressemblance possible à établir entre lui et ses prédécesseurs qu'il nomme dans ses discours : « je ne suis pas ..., je ne suis pas ..., je ne suis pas » avant de conclure « moi je suis Lopez ».

À travers ces séquences d'énoncés, se dégagent deux sortes d'isotopie : l'altérité et l'autoréférentialité. Du latin alteritas, l'altérité est la condition d'être un autre. Le terme alter concerne « l'autre » du point de vue du « moi ». Le concept de l'altérité est donc utilisé au sens philosophique pour désigner la découverte de la conception du monde et des intérêts d'un « autre »¹⁰.l'autoréférentialité en revanche, est le « caractère d'être autoréférentiel, de faire référence à soi-même,¹¹ ou en linguistique, la propriété d'une phrase sémantiquement en accord avec le sujet.¹². Dansle discours de Lopez, l'altérité est marquée par l'adverbe de négation « ne …pas » qui consacre la différence entre le nouveau président et ses prédécesseurs. Il en ressort une accumulation de phrases négatives qui renforce l'isotopie de l'altérité. Le président désapprouve la vision du monde de ses prédécesseurs qui s'est traduite par leur façon de conduire la politique en se positionnant lui-même comme la seule alternative à même de régler le problème du honteux qui mine le pays. Dans l'énoncé « Moi Je suis Lopez », se dégage l'isotopie de l'autoréférentialité qui est une sorte de discours du sujet tourné sur lui-même, son identité, avec des syntagmes qui renvoient tous à la première personne du singulier.

¹⁰https://lesdefinitions.fr/alterite, consulté le 23 novembre 2024, 13h 58 mn.

¹¹https://www.le-dictionnaire.com/definition/autoréférentialité, consulté le 23 novembre 2024, 15h 11 mn

¹²https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/autoreferentialite..php, consulté le 23 novembre 2024, 15h 12 mn.

Une analyse de l'isotopie de l'autoréférentiel montre une phrase en totale cohérence avec le sujet qui l'énonce. « Moi », pronom personnel de la première personne du singulier, « Je », pronom personnel de la première personne du singulier, « suis », présent de l'indicatif du verbe être, première personne du singulier, et « Lopez », le nom du président qui renvoie toujours au « moi ». « Moi je suis Lopez », pourrait être traduite « Moi je suis moi », ou encore « Je suis moi et personne d'autre », c'est-à-dire, je suis différent, je suis unique. Cette connotation renforce le statut messianique de Lopez qui arrive comme le sauveur de l'État.

De la rectification au reniement de l'Etat

Dans les faits, Martillimi Lopez ne parvient pas à réaliser son projet de rectification de l'écart au sein de l'État. Si les frontières coloniales ont pu être modifiées sur papier, et encore de quelle manière, la gouvernance du pays qui sort de toute norme, a fini par lasser ses concitoyens et créer une fronde contestataire aussi politique que militaire. C'est ce constat que relaie en écho, le discours de ses contradicteurs. Ils y relèvent une situation du pays où le honteux s'est propagé. Un prisonnier écrit au président en ces termes : « J'ai toujours parlé d'amour, de fraternité, de compréhension... aujourd'hui je réalise que ces choses-là ne se parlent pas, elles se pratiquent un point c'est tout. Maintenant, monsieur le Président, il est question de nous et de l'état honteux (entendez état condition où nous sommes. C'est le pays, le continent, ... qui parlent en moi » (p. 125). Ce que semble affirmer ce personnage, privé de liberté et condamné au peloton, est l'orientation des actes du président qui ne s'inscrivent pas dans la droite ligne de ses discours ou qui y sont contraires. En lieu et place de l'éradication du honteux, on assiste plutôt à une répression de toutes les voix discordantes qui dénoncent l'arbitraire et l'incurie qui caractérisent le pouvoir du colonel Lopez.

Comme pour donner raison à ses contradicteurs, le président semble, en fin de compte, être gagné par la lucidité du discrédit qui entache son image à la tête de l'État. Il donne des signaux qui semblent concéder la perte de sa légitimité mais aussi l'idée même de prétendre qu'un État ait besoin de père de la nation. En effet, après avoir fustigé l'érection de plusieurs de ses prédécesseurs en « père de la nation », en raison des dérives qui éclaboussent leur pouvoir, Lopez s'interroge en ces termes à la page 157 de l'œuvre de Sony Labou Tansi : « combien vous allez donner de pères à cette pauvre terre » ? Lopez prend l'impensable et lourde décision de renoncer au pouvoir. Il prononce en ce sens une sentence qui exprime la vacuité de sa vision à la tête de l'État comme on peut le constater à la page 157 de LEH : « ... non, non et non, moi, Lopez national fils de maman, je dis : terminée la connerie d'inventer la merde, terminés vos jeux de hernies : plus de père de la nation, plus de marchands de mirages : vive la patrie! A bas les cons, à bas la connerie! Je rends le pouvoir aux civils! » (p.157).Les vocables auxquels recourt ici Lopez pour évaluer la condition de l'État au soir de son règne, résonnent comme une isotopie de la désillusion : « connerie/ merde / mirages ».

Ainsi, Lopez se rend-il compte de l'évidente prétention et de l'illusion à se proclamer tout seul, le géniteur de toute une nation. Les conséquences qu'il titre d'une telle prise de conscience sont pathétiques et radicales : il décide de renoncer à son titre de père de la nation en même temps qu'au pouvoir. Si le diagnostic que pose Lopez de la situation de l'État au début de son règne est d'une pertinence indéniable, la méthode qu'il opte pour conjurer le mal, est sujette à caution. Il faut tout de même analyser cet échec de Lopez par rapport à la problématique même de la norme et de l'écart. En arrivant au pouvoir, Lopez nomme « honteux », la situation dans laquelle il découvre le pays. À partir de la conviction que les réponses au mal qui mine l'État, résident en sa personne, Lopez s'assujettit l'État au point de se substituer à lui. Son mode de gouvernance l'éloigne en fin de compte des principes fondamentaux de l'État au point de paraître comme un reniement de l'État lui-même. C'est donc par un autre écart par rapport à l'écart précédent qu'il tente d'instaurer la norme au sein de l'État. Il s'agit donc d'un écart de l'écart qui n'a pas pu instaurer la nouvelle norme. En fin de compte, l'État honteux c'est l'image de l'Etat post-colonial en Afrique qui tente toujours de se rédéfinir pour se débarasser des scories de l'État colonial.

Conclusion

En somme cette étude nous a conduit à établir une corrélation entre la sémiotique des États du corpus et la valeur axiologique subjective des adjectifs éptithètes « sauvage » et « honteux ». Leur présence à côté de l'Etat dans les titres des ouvrages de Georges Conchon et de Sony Labou Tansi, estle signe caractéristique de l'anormalité des États du corpus. Elle signifie en outre que les Etats du corpus se dérobent à la norme en se singularisant par l'écart qui reste leur domaine de définition. Mais il a été aussi relevé quela récurrence de l'écart dans les œuvres des deux auteurs, ne revêt pas la même signification d'un État à l'autre. En effet, les dysfonctionnements relevés au plan de l'espace, de l'économie ou de la sécurité dans l'Etat sauvage, sont le fruit de l'ex-métropoleen en vue de prolonger son règne. A cet égard, le discours qui définit le sauvage, est un discours de l'Etat colonial. Cela étant, c'est à un

déni même de l'existence d'un Etat indépendant en Afrique auquel on assiste. L'Etat honteux qui apparait comme une tentative post-coloniale de réparer les tares de l'ère coloniale, est devenu le paradoxe d'un président qui dénonce la honte tout en oeuvrant à sa prolifération. Sa prétention d'être le sauveur de l'Etat ou « père de la nation », l'éloigne des principes et valeurs de l'Etat. La subjectivation à laquelle débouche cette posture, consacre le reniement de l'Etat.

Au-delà de l'écart spécifique de l'État sauvage et de l'État honteux, cette étude met en exergue la tension existentielle entre l'État colonial et ou néo-colonial et l'État indépendant en Afrique. Elle rappelle l'épineuse équation à laquelle les dirigeants font face, celle d'éviter la reproduction des défaillances de l'État, héritées de la colonisation, sans toutefois sombrer dans la déviance lors de la tentative de sa restauration. Cette étude s'inscrit en fin de compte dans la dynamique des recherches sur la refondation de l'État en Afrique qui, sans renier l'histoire, doit proposer des pistes pour l'avènement des États authentiques intégrant les défis de l'heure.

Références bibliographiques

- 1. Boulbina lusteseloua (2007) : « Ce que postcolonie veut dire : une pensée de la dissidence », « Rue Descartes » 2007/4 (n° 58), Paris, Collège international de Philosophie, p. 8-25.
- 2. Conchon Georges (1964): L'État sauvage, Paris, Albin Michel.
- 3. Fantouré Alioum (1995), Le Gouverneur du t
- 4. Sony Labou Tansi », Continents manuscrits [En ligne], 4 | 2015, mis enligne le 20 février 2015, consulté le 19 mai 2024 à 16h 44mn. URL: http://coma.revues.org/523; DOI: 10.4000/ coma.523.
- 5. Géraud Violaine (2012), Un discours sur les origines de J.-J. Rousseau, Paris, Presses Universitaires de France.
- 6. Herbert Louis (2015) : Dictionnaire de la serritoire, Paris, Présence Africaine.
- 7. Gahungu Céline (2015) « Le Kongo de émiotique générale, version 13.0, dans Louis Hébert (dir.), Signo [en ligne], Rimouski (Québec),http://www.signosemio.com/documents/dictionnaire-semiotique-generale.pdf.
- 8. Klinkerberg Jean-Marie (1996), Précis sémiotique, Paris, De Boek & Larcier S.A.
- 9. Leca-mercier Florence (2012): l'adjectif qualificatif, Paris, Armand Colin.
- 10. Sony Labou Tansi (1981) : L'État honteux, Paris, Seuil.
- 11. Riesz János (2007): « De l'Étatsauvage à l'Étathonteux », Paris, Karthala, « Lettre Sud », p. 319- 347.
- 12. Tamine-GARDES Joëlle (2004): Pour une grammaire de l'écrit, Paris, Belin.
- 13. Vouarchex François et al. (1998): « Notre Libraire », no 92-93 (Littérature congolaise), Paris, Clef.